

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18117 - 70ÈME ANNÉE

Assemblée plénière de la Région adopte une motion à l'unanimité

L'Alliance obtient l'élargissement du rassemblement pour sauver la canne



Lors de l'assemblée plénière du Conseil régional d'hier, l'Alliance a présenté une motion pour sauver la canne à sucre à La Réunion. Défendue par Elie Hoarau, elle a été adoptée à l'unanimité des conseillers régionaux. Elle demande en particulier que la Région organise la concertation des acteurs pour parler d'une même voix. Didier Robert a dit qu'il allait prendre contact avec le Conseil départemental, la Chambre d'agriculture et les autres organisations pour une rencontre commune. Voici le texte de la motion.



Les élus de l'Alliance hier à la Région.

Considérant les inquiétudes des acteurs de la filière canne sucre, à deux mois de la prochaine campagne sucrière

Considérant que ces inquiétudes sont fondées d'une part sur les incertitudes concernant l'avenir de la filière canne sucre au-delà de l'échéance de 2017 qui correspond à la fin des quotas et des prix garantis, et d'autre part sur la baisse annoncée de la recette bagasse

Considérant en premier lieu la demande exprimée par les acteurs d'un relèvement des aides versées par l'Etat, de 90 millions à 128 millions, pour faire face aux conséquences de la mise en concurrence du sucre européen sur le marché mondial à partir de 2017

Considérant l'engagement pris le 21 août 2014 par le Président de la République, de solliciter l'autorisation

de la commission européenne pour porter les aides nationales à 128 millions

Considérant qu'à ce jour la Commission européenne n'a pas toujours pas été saisie par le gouvernement français de cette demande

Considérant en second lieu la perspective annoncée de la diminution de la recette bagasse, qui constitue un complément de revenu précieux pour les planteurs, compensant le gel du prix de la canne payé par l'usiner depuis plus de 20 ans

Considérant enfin le refus des usiniers de s'engager à garantir un prix au-delà de 2017, et par conséquent leur refus de conclure la prochaine convention canne pluriannuelle à un horizon au-delà de 2 ans alors que celle-ci couvre traditionnellement une période d'environ 7 ans

Rappelant les termes de la motion adoptée à l'unanimité par l'assemblée plénière du Conseil régional en date du 18 décembre 2014 soulignant l'urgence et la gravité de ce dossier qui concerne toute La Réunion, et la nécessité d'une mobilisation de tous les élus et de tous les acteurs concernés pour obtenir les décisions attendues du gouvernement et ainsi éviter une crise économique et sociale sans précédent

Constatant que cette motion, pourtant adoptée à l'unanimité, n'a débouché sur aucune action concrète

Le Conseil régional demande :

- le maintien de la recette bagasse 2014 à son niveau de 2013

- l'intervention de l'État afin d'obtenir de l'Europe le droit de verser à la filière les 128 millions promis à partir de 2017

- la signature entre les usiniers, l'État et les planteurs d'une Convention canne allant au moins jusqu'à 2021, pour que les agriculteurs puissent avoir une visibilité égale à la durée de vie d'une souche de canne.

Pour atteindre ces objectifs, le Conseil régional demande au Président de la Région :

- de prendre l'initiative d'une réunion d'urgence avec le Département, la Chambre d'agriculture, les syndicats de planteurs et les représentants des usiniers afin d'établir une plateforme commune à défendre auprès de l'Etat.

Coopération régionale

Pour une Université de l'océan Indien

Après l'examen des différentes motions, les conseillers régionaux ont abordé l'ordre du jour avec un focus sur la coopération régionale, le salaire de Fabienne Couapel à la tête de Maraïna, et les rapports de la Chambre régionale des comptes sur l'IRT et Air Austral. Une séance conclue par une intervention de Paul Vergès rappelant l'historique de la compagnie réunionnaise et la nécessité d'une maîtrise politique sur le désenclavement de l'île. D'où un soutien de l'Alliance à une recommandation du rapport de la Chambre régionale des comptes, la transformation d'Air Austral en une société d'économie mixte.

La première assemblée plénière de

la Région post-départementale s'est rapidement transformée en séance marathon. Après l'examen des différentes motions, notamment celle sur la canne à sucre défendue par l'Alliance et adoptée à l'unanimité, les conseillers régionaux se sont penchés sur le premier rapport relatif à la coopération régionale.

Elle a permis de rappeler la stratégie suivie depuis quelques années par la Région Réunion. Des choix qui sont manifestement en décalage avec la réalité et les perspectives. La dernière opération de communication de Didier Robert à Maurice est là pour le rappeler. Quel est en effet l'intérêt de faciliter l'installation d'entreprises réunionnaises à Maurice, sauf à soutenir la délocalisation de ce qui reste de l'outil pro-

ductif. Ce mouvement est rendu possible par la signature prochaine des accords de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne et nos voisins. Ils ouvrent sans protection la totalité de notre marché à la concurrence de pays ayant un coût de la main d'œuvre bien moins élevé qu'à La Réunion.

Paul Vergès est intervenu pour rappeler l'importance de développer les liens avec Madagascar. En 2050, ce pays comptera plus de 50 millions d'habitants et pourra appuyer son développement sur de nombreuses ressources naturelles pas encore exploitées. Le sénateur a aussi souligné la pertinence de concrétiser enfin le projet d'Université de l'océan Indien.

Pour sortir de la crise provoquée par les décisions de Didier Robert

Sauvons Air Austral : L'Alliance pour la création d'une SEM

Le second gros dossier du jour était la lecture des observations de la Chambre régionale des comptes au sujet de la gestion de la SEMATRA, société détenant 98 % du capital d'Air Austral. Le risque de conflit d'intérêt a été soulevé par les magistrats, ce qui a amené des changements dans la gouvernance d'Air Austral. Problème : les représentants du peuple sont mis devant le fait accompli, car la Chambre régionale des comptes propose d'autres recommandations que l'action entreprise par Didier Robert. L'Alliance soutient pour sa part la transformation d'Air Austral en SEM.

La SEMATRA a fait l'objet d'un chapitre de la Chambre régionale des comptes. Société d'économie mixte présidée par Didier Robert représentant la Région Réunion, elle détient 98 % du capital d'Air Austral qui était également présidée par Didier Robert avant son départ précipité de la tête de la compagnie. Cette fuite a été accompagnée par l'absence des élus au sein du Conseil d'administration.

Camille Sudre craint que la Région Réunion ait à répondre d'un délit pénal parce que Didier Robert a voulu cumuler les pouvoirs et les fonctions : «Didier Robert président de Région, donne de l'argent à la SEMATRA, présidée par Didier Robert. La SEMATRA est actionnaire de 98 % du capital d'Air Austral qui était présidée par Didier Robert. De là découle le soupçon de conflit d'intérêt. «Pourquoi avoir pris ce risque». Catherine Gaud a constaté que «tout est déjà décidé avant que soient prises les décisions» par l'assemblée plénière de la Région. «Quelle urgence y avait-il à informer les journalistes de ce qui va se passer avant même que les élus n'aient accès à l'information. Une nouvelle gouvernance d'Air Austral faisant suite à une recom-

mandation de la CRC».

L'élue de l'Alliance rappelle que son collègue de groupe, Elie Hoarau, avait écrit le 12 mars au président de la Région un courrier demandant la prise en compte de cette revendication.

Catherine Gaud a commenté la réponse de la Région à la CRC. La direction de la collectivité considère que le montage précédent était légal, et donc les observations Chambre régionale des comptes sans fondement, mais alors pourquoi changer ?

Elle a indiqué que l'équilibre d'avant 2012 a été rompu, avec une concentration des pouvoirs qui a fragilisé la situation juridique d'Air Austral.

Débattons des propositions

«Air Austral n'avait pas de problème avant la flambée du prix du pétrole, la dégradation de la parité euro-dollar», a dit l'élue de l'Alliance. Ses éléments conjoncturels ont déclenché une crise, puis l'emprise de la Région sur ces sociétés. «Le risque de prise illégale d'intérêt reste car

Didier Robert est président de la SEMATRA, et invité permanent du Conseil d'administration d'Air Austral». De plus, «les recours de Corsair n'ont pas été définitivement jugés. Les instances européennes ne se sont pas encore prononcées sur la distorsion de la concurrence». Catherine Gaud a donc demandé de «ne pas éliminer sans en débattre les solutions proposées par la Chambre régionale des comptes». Pour sauver Air Austral, l'Alliance souhaite l'une d'entre elles, la transformation d'Air Austral en SEM.

Cette conclusion est partagée par Paul Vergès. Après avoir rappelé l'histoire de la compagnie créée pour désenclaver La Réunion, il a jugé nécessaire que les élus soient directement impliqués dans la direction d'Air Austral, outil de désenclavement.

La transformation en SEM permet de maintenir des élus dans le Conseil d'administration, condition pour qu'Air Austral soit au service du désenclavement de La Réunion.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Le rapport de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de l'IRT embarrasse sérieusement Didier Robert et ses amis

Tourisme : bilan désastreux

À la lecture du rapport de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de l'IRT et aux remarques de l'Alliance et du groupe socialiste sur la politique touristique, Didier Robert a répondu par une bien étrange formule : les magistrats de la Chambre régionale des comptes ne sont pas là pour dire ce qu'il faut faire en matière de tourisme.



Où sont les 650.000 touristes promis par Didier Robert ? Le rapport de la Chambre régionale des comptes revient sur les raisons d'un échec.

Quelques échanges ont précédé l'examen de deux chapitres du dernier rapport de la Chambre régionale des comptes : la gestion de l'île de La Réunion Tourisme (IRT) et la SEMATRA.

Mis à part le groupe de Didier Robert, les conseillers régionaux ont reconnu la justesse des remarques des magistrats. Camille Sudre a noté que Didier Robert est épinglé pour la 4e fois par l'institution de contrôle de la gestion des fonds publics. C'était déjà le cas quand la Chambre régionale des comptes s'était intéressée à l'ardoise laissée par Didier Robert suite à son passage à la direction de la mairie du Tampon : «masse salariale multipliée par trois», sommes astronomiques consacrées à des locations de voiture et au budget fête et cérémonie, a rappelé l'élu de l'Alliance.

Arguments vénéneux ?

Puis Camille Sudre a décliné quelques observations inscrites dans le rapport de la Chambre ré-

gionale des comptes : «Plus vous dépensez, moins il y a de touristes. Et vous avez « chargé » Mme Farre-rol». Le représentant du peuple a noté : «un vol affrété par la Région Réunion pour aller aux Seychelles : plus de 137.000 euros. Des arbres plantés pour un million d'euros aux Seychelles. Une « Opération Macatia » devant l'hôtel de ville de Paris chiffrées à 100.000 euros, 350.000 euros pour aller à Adélaïde en Australie, des bureaux loués 35.000 euros par mois à Saint-Paul et 24.000 euros à Saint-Denis, soit un million d'euros de loyer par an».

Face à ces arguments, Didier Robert, pourtant président de séance, a répondu par une attaque personnelle à l'élu qui lui demandait de nouveau la parole.

Catherine Gaud a ensuite lu les remarques relatives aux dérives budgétaires. Un budget de l'IRT passé de 8 millions d'euros en 2009 à 12 millions en 2010, un effectif pléthorique de 98 employés, une chargée de protocole recrutée par la précédente présidente avec une très vague fiche de poste : tenir l'agenda de la présidente.

8.000 touristes de moins qu'en 2009

La chambre régionale des comptes déplore l'absence d'évaluation du suivi des opérations de promotion et aussi, incroyable mais vrai, un téléphone qui peut sonner dans le vide malgré tout le personnel fraîchement recruté. Cerise sur le gâteau, il y a l'utilisation de la carte bleue de l'IRT pour payer des repas au Sénat.

Tout cela pour voir le nombre de touristes passer de 421.000 en 2009 à 413.000 en 2013, indique le rapport. Les Seychelles et Maurice ont augmenté significativement le nombre de touristes, pourquoi pas ici, interroge l'élue de l'Alliance, «la crise requin ne peut pas tout expliquer, tout excuser».

Christine Soupramanien a vu dans le rapport de la Chambre régionale des Comptes les effets d'un «comportement irrespectueux voire dangereux» du président de la Région. C'est «Votre décision de faire tout seul dans votre coin avec votre petit groupe, on paie les conséquences. Il faut tout reconstruire, tout reprendre à zéro», a dit l'élue socialiste.

Maya Cesari a ensuite demandé à Didier Robert de réfléchir à cette question : « l'État et l'Europe vous auraient-ils laissé la gestion des fonds européens s'ils avaient connu la manière dont vous avez géré la politique touristique » ?

Devant ces arguments, la réponse de Didier Robert est claire : les magistrats de la Chambre régionale des comptes ne sont pas compétents pour faire des recommandations en matière de tourisme.

M.M.

Cuba et les États-Unis à la même table de discussions

Un sommet des Amériques inédit

Pour la première fois, Cuba participe au Sommet des Amériques, créé en 1994, ce sommet réunit 34 pays d'Amérique du Nord, Amérique centrale et d'Amérique du Sud. L'enjeu est la présence des Cubains, preuve d'un réel rapprochement entre le pays et les États-Unis, instauré en décembre 2014.

Après l'annonce commune, le 17 décembre, du dégel des relations entre cubains et américains, l'administration de Barack Obama a assoupli les restrictions dans les domaines touristique, commercial et financier. Et une communication téléphonique directe a été mise en place. La reprise des relations diplomatiques et l'ouverture d'ambassades devraient être engagées.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, une rencontre a été organisée entre le secrétaire d'État américain John Kerry et son homologue cubain Bruno Rodriguez. Un événement historique, entre responsables de ce niveau depuis 1958. Les échanges entre les deux hommes ont permis de faire des "progrès" en vue du rapprochement entre les deux pays.

John Kerry et Bruno Rodriguez sont « tombés d'accord sur le fait qu'ils avaient réalisé des progrès et que nous allions continuer à travailler pour régler les questions en suspens », a expliqué un haut responsable du département d'État américain, d'après La Croix.

Cuba retiré de la liste des États soutenant le terrorisme

Ce sommet est inédit en raison de la présence de Cuba, écarté des institutions continentales par les États-Unis et l'Organisation des États américains (OEA). D'ailleurs, jeudi soir, le Département d'État aurait entamé les démarches pour la levée d'un premier obstacle : la présence de Cuba dans la liste américaine des pays soutenant le terrorisme.

Ben Cardin, démocrate le plus haut placé de la commission des Affaires étrangères du Sénat, a fait état du dépôt d'une « recommandation du département d'État de retirer Cuba de la liste des États soutenant le terrorisme », auprès de l'Agence France Presse. Ce dernier a espéré que « cette annonce lèvera les obstacles au rétablissement des re-

lations diplomatiques ».

Ce retrait de cette liste était la principale condition posée par Cuba à la réouverture d'ambassades dans les deux pays. Cette liste est « juste un début » sur le chemin de la normalisation, a expliqué Mark Weisbrot, directeur Centre de recherche économique et politique basé à Washington. En effet, le président cubain, Raul Castro avait assuré que la normalisation des relations « ne sera pas possible » si l'embargo était maintenu en vigueur.

Autres points de tension, la base navale américaine de Guantanamo (est), occupée par les troupes américaines depuis 1903, les compensations mutuelles demandées par les deux pays pour les dégâts de l'embargo et la nationalisation de biens américains après la révolution castriste. Pour Carlos Alzugaray, ancien diplomate et universitaire cubain, « la présence de Raul Castro au sommet n'est pas un aboutissement, mais un début ».

Le Venezuela, un centre des débats

Au-delà de l'accent mis sur la relation cubano-américaine, de nombreux pays latino-américains sont irrités par la décision de signer un décret qualifiant le Venezuela de "menace" pour la sécurité intérieure des États-Unis.

La crise vénézuélienne « résonne dans l'antichambre de l'inauguration de cet événement », a révélé le quotidien de Caracas, El Universal. D'anciens présidents d'Amérique latine et d'Espagne ont décidé de rompre le silence sur le « manque de garanties démocratiques » au Venezuela et de « présenter une déclaration exigeant la remise en liberté des prisonniers politiques ainsi que la mise en œuvre d'élections 'libres et justes' », a noté le quotidien espagnol El País.

« Bien que cette prise de position soit purement symbolique, elle contribue à démonter le récit officiel de la solidarité entre pays latino-américains face à l'impérialisme américain », a expliqué le politologue Daniel Lansberg-Rodriguez dans la revue américaine Foreign Policy, cité par Courrier International.

Pour Barack Obama, la dépendance de la région caraïbe au pétrole du Venezuela, qui a une diplomatie centrée sur le pétrole, a servi à ce dernier de plaider pour un renforcement de la coopération énergétique avec cette région.

Enfin, lors du dernier sommet des Amériques à Carthagène (Colombie) en 2012, la plupart des chefs d'État ont déploré l'inefficacité des politiques de luttes contre le narcotrafic dans la région et les effets d'une dépenalisation des drogues. Cette déclaration commune met en exergue l'émancipation croissante de l'Amérique latine envers Washington.

S.L.

À partir du mardi 14 avril prochain

Vers une grande célébration réunionnaise du Nouvel An Tamoul, "Manmada Ândou 5116"

Ce vendredi 10 avril, la Fédération Tamoule de La Réunion, représentée par un grand nombre de ses responsables de toute l'île, dont son président Daniel Minienpoullé, a présenté aux médias les résultats du grand travail d'équipe qu'elle a réalisé pour préparer la célébration du prochain Nouvel An Tamoul dans notre pays, comme cela se fera dans le monde entier.



Les responsables de la Fédération Tamoule de La Réunion autour de son président, Daniel Minienpoullé.

La célébration de cette nouvelle année, qui est la 5116e et porte le nom de Manmada (« amour, passion »), donnera lieu partout à La Réunion à des cérémonies religieuses puis à des « repas partages entre familles et amis » mardi prochain et à des manifestations culturelles jusqu'au dimanche 26 avril.

Outre la présentation de ses vœux à tout le peuple réunionnais à cette occasion, la Fédération Tamoule de La Réunion a également présenté son calendrier spécifique au pays,

qui est disponible pour 2 euros dans les temples, des boutiques et à son siège (6, impasse Adolphe Leroy, sur la rue du CHU de Bellepierre à Saint-Denis – tél.: 0262 28 91 43). Enfin, elle a tenu à souligner que plus que jamais il y a une entente entre les diverses communautés religieuses réunionnaises, notamment au sein du Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion, sur un partage spécifique, équitable et fraternel des jours fériés religieux et que ce projet devra se réaliser au plus vite.

Sur tous ces sujets, nous publions sur notre site www.temoignages.re de larges extraits de deux documents transmis ce vendredi aux médias : le Message de la Fédération Tamoule pour le Jour de l'An Tamoul 5116, dont le texte intégral figure dans son calendrier, et le programme des principales manifestations culturelles organisées pour cette grande célébration réunionnaise.

Correspondant

Productions agricoles, hors la canne, de nature à booster notre développement économique...

I-Le géranium (troisième partie)

Rappel :

Selon le dossier de la CAHEB (coopérative des huiles essentielles de Bourbon

« Il y a deux sortes de géraniums, ceux à grandes fleurs et ceux à feuillage odorant. Ce sont les richesses de ces derniers qui servent à la fabrication de l'essence de géranium. Leurs feuilles sont couvertes de milliers de poils minuscules, reliés à des glandes, qui lorsqu'on les froisse, ou sous l'action de la chaleur, libèrent des huiles aromatiques aux parfums délicieux. C'est cette caractéristique qui leur a valu le nom de pélagonium odorant

Inconvénients du système de distillation traditionnelle :

On connaît les inconvénients de la distillation traditionnelle : il y a tout d'abord la question de l'approvisionnement en eau, l'utilisation du bois, la lenteur et la faible productivité que cela entraîne. Il est certain que la modernisation des distilleries s'impose mais cela n'est pas envisageable sans une augmentation de la production de feuilles au champ et sans la levée des blocages liés à la distillation. ;

Des innovations sont possibles pour le bois :

A) La collecte du bois : Il est nécessaire de collecter du bois. Il en faut beaucoup et la collecte est longue ; L'utilisation du bois comme combustible contraint à un ramassage long et à des transports coûteux.

B) le gaspillage énergétique : Pour obtenir les cent kilos de vapeur nécessaires à la mobilisation de l'huile contenue dans les petits réservoirs associés aux milliers de poil, il faut chauffer deux cent cinquante litres d'eau (cent litres utiles+cent cinquante litres destinés à éviter la surchauffe du fond de la cuve)

C) un contrôle difficile de la régularité du flux de vapeur du fait d'un chauffage Long et discontinu avec la nécessaire observation d'un délai important de la mise en température à chaque distillation.

Des améliorations possibles en vue d'une meilleure rentabilité de la distillation.(dossier de la CAHEB)

A) L'approvisionnement en eau : elle peut être facilitée par l'aménagement de petites retenues collinaires, si elles sont bien placées et alimentée à chaque pluie à un niveau supérieur à la distillerie située en plein champ rendant ainsi une alimentation en eau plus facile et moins pénible que lorsque le point d'eau se trouve en contrebas dans une ravine. Cela évite la corvée d'eau.

B) Enchaînement des charges et palan sur rails. Avec déchargement des déchets et leur transport vers une fosse de compostage.

C) Stockage du bois et fours à circulation d'air chaud. Ce système au point techniquement améliore les performances de la distillerie, la réduction des temps de cuite, l'économie du combustible. Par ailleurs l'utilisation de brûleurs sans bois peut être envisagée : fuel, gaz... et pourquoi pas le solaire et éventuellement les gaz issus du compostage des déchets ;

Ceci implique selon la CAHEB des distilleries plus performantes afin d'accroître leur capacité de distillations, avec pour objectifs la réduction des temps de distillation, l'augmentation des volumes traités, et l'économie maximale de combustible et de main-d'œuvre. La plupart des solutions techniques à mettre en œuvre existent déjà et des matériels éprouvés existent sur le marché, et sont couramment utilisés ailleurs pour récupérer les essences de "géranium" ou d'autres plantes similaires.. Compte tenu des coûts la création de CUMA pourrait être envisagées.

Une huile essentielle de qualité..

Il ressort du dossier wikipedia que l'essence de géranium fabriquée chez nous est reconnue pour sa qualité qui tient avant tout de sa composition chimique.L'huile de géranium Bourbon, produite à La Réunion, est la plus estimée. Elle est considérée comme fournissant un étalon de qualité pour les autres. Sa qualité résulte de l'équilibre entre d'une part des teneurs modérées en cétones-ce qui serait un critère de qualité pour l'essence de géranium produite chez nous – et d'autre part des teneurs importantes en alcools (citronellol, géraniol, linalol).

(à suivre)

un dossier de Georges Gauvin

